

## Braquage à la Bicig d'Owendo - Port, la semaine dernière

## L'un des gestionnaires de la banque était dans le coup !

COE

Libreville/Gabon

LE mardi 19 juillet dernier, aux environs de 9 heures, une structure de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (Bicig) située à Owendo-Port, a reçu la visite de braqueurs présumés, qui ont emporté avec eux une somme de près de 400 millions de francs. Saisi à cette occasion, le service des affaires criminelles de la police d'investigation judiciaire (Sac-PJ) a déployé ses agents jusqu'au lieu de l'attaque pour un constat. Sur place, ils trouvent Ghislain Patrice Mabende alias "Steeve", 32 ans, et L.N.M, tous deux gestionnaires de Bicig et témoins oculaires de la scène. Les deux Gabonais sont conduits au poste pour être entendus.

Mais la version donnée par Ghislain Patrice Mabende ne convainc pas les enquêteurs, qui estiment que le récit qui leur est servi paraît irréal et trompeur. D'autant que les banques ont des dispositifs sophistiqués pour la sécurité non seulement des fonds qui y sont déposés, mais aussi de leur personnel. Ils com-



Photo : COE

De gauche à droite, Ghislain Patrice Mabende alias Steeve, le gestionnaire et auteur présumé du braquage, et Urbain Ndoutoume Ondo, l'un des complices présumés.

prennent tout de suite que quelque chose ne tourne pas rond et passent alors la vitesse supérieure. Sentant l'étau se resserrer autour de lui, le gestionnaire Mabende crache le morceau. Il déclare aux officiers de police judiciaire (OPJ), qu'au regard des conditions précaires dans lesquelles les employés sont rémunérés par la banque, il a eu l'idée de fomenter ce coup. Il se rapproche donc d'un certain Urbain Ndoutoume Ondo, Gabonais de 51 ans, et ancien mécanicien marin domicilié au PK 11, avec qui il a fait la connaissance, quelque temps auparavant, puisque fréquentant la même zone pour son

chantier de construction. Ghislain Mabende lui fait part de son plan. L'affaire conclue, Urbain Ndoutoume lui promet même de recourir aux services de deux autres individus, "Joe" et "Corneille Ella Mvé", actuellement en cavale. Et pour éviter toute fausse-note, la bande se rend six jours plus tôt sur le site pour y faire des repérages et ficeler le plan final d'attaque. A cette occasion, Mabende montre à ceux qui doivent intervenir la position exacte des caméras de surveillance.

**CONFUSION** • Le jour du braquage, alors que les deux gestionnaires arrivent avec l'argent dans un Logan de couleur noire, le



Photo : COE

Le matériel qui a été fourni par le gestionnaire Mabende pour entretenir la confusion.

véhicule de service affecté à Ghislain Mabende, Urbain Ndoutoume Ondo et Joe sont déjà dans le périmètre, où ils attendent patiemment avant de passer à l'action. Une fois à l'intérieur des Gab, les employés de Bicig se mettent aussitôt à charger les billets de banque dans les machines. Cette opération terminée, et pendant qu'ils sont sur le point de sortir des GAB, Mabende et son collègue sont "surpris" par deux assaillants, armés chacun d'une machette, qui leur intiment l'ordre d'ouvrir la caisse et de se coucher par terre. Les braqueurs leur ligotent les pieds et les poings. Puis, prennent tout le magot

qu'ils rangent dans des sacs-poubelles de couleur noire, avant de quitter les lieux à bord du Logan de Mabende.

Dès lors, L.N.M, l'autre gestionnaire qui ne sait rien de la mise en scène qui vient de se dérouler sous ses yeux, appelle la hiérarchie pour l'informer du braquage dont il vient d'être victime avec son collègue.

Entre-temps, après leur forfait, les braqueurs présumés regagnent chacun son domicile, Urbain Ndoutoume Ondo ayant été chargé de garder le jackpot jusqu'au jour du partage. Mais, ce qu'il ne sait pas, c'est que Ghislain Mabende a déjà fait des dé-

clarations auprès des OPJ, qui ne tardent pas à se rendre à son domicile dans la soirée du jeudi 21 juillet dernier, pour procéder à son interpellation. C'est également au cours de la perquisition de son domicile que ces derniers tombent sur un sac dans lequel, le braqueur présumé a pris le soin de ranger les liasses de billets intacts, le gilet, le casque et la machette qu'il avait le jour du braquage. Du matériel qui lui a été fourni par Ghislain Mabende, pour faire croire à des ouvriers qui exercent dans un chantier situé non loin des GAB. Interrogé sur la direction prise par les deux autres complices présumés, Joe et Corneille, Urbain Ndoutoume Ondo dit ne pas savoir comment remonter jusqu'à eux. Mais en attendant de les retrouver, afin qu'ils soient aussi entendus, Ghislain Patrice Mabende et Urbain Ndoutoume Ondo devraient être présentés aujourd'hui devant le parquet de Libreville. Quant aux 400 millions de francs, ils auraient été entièrement remis à la Bicig, indique-t-on de source policière.

## Lutte anti-drogue / Après l'interpellation d'un individu suspect à Ntoun

## Deux autres détenteurs de cannabis confondus par l'Oclad

COE

Libreville/Gabon

ILS sont trois Gabonais à avoir été interpellés dans la nuit de samedi 16 à dimanche 17 juillet dernier par l'antenne provinciale de l'Office central de lutte anti-drogue de l'Estuaire (Ntoun), pour détention, vente et consommation de cannabis. Leurs noms: Dalhass Junior Nzamba-Ibinga, 39 ans, domicilié à Andem, une bourgade située à 70 kilomètres de Libreville, Hugues Mbengue Massande, 40 ans, résidant à Belle-Vue 2, dans le troisième arrondissement de



Photo : COE

Les trois mis en cause ont été écroués à "Sans-Famille".

Libreville et Sylvie Flore Mouanda, 43 ans, restauratrice et habitant Plein-Ciel Bisségoué, dans le cinquième arrondissement de Libreville.

D'après le rapport d'enquête, c'est Dalhass Junior Nzamba-Ibinga qui est le

premier à être interpellé à Ntoun, par des agents en provenance de Cocobeach. Lors d'un arrêt à Ntoun pour patrouiller, un individu attire leur attention. Il s'agit de Dalhass Junior, que les policiers trouvent suspect. Ils ne se sont pas



Photo : COE

La "marchandise" saisie.

trompés car, en le fouillant, il trouvent deux ballots de cannabis que Nzamba-Ibinga a pris le soin de ranger dans son sac à dos. Conduit au poste, le mis en cause avouera aux Officiers de police judiciaire (OPJ) en être effectivement le

propriétaire, précisant même qu'il se ravitaillait auprès de Hugues Mbengue Massande. Quelque temps après, à la suite des investigations menées, les OPJ ne tardent pas à mettre la main sur ce dernier au PK-12-Rail, en possession d'un ballot et d'une botte. Hugues, fait comme un rat, dénonce à son tour Sylvie Flore Mouanda, son fournisseur, qui est prise elle

aussi en possession de quatre ballots de cannabis...

Interrogée sur la provenance du produit illicite, la dame citera un certain "Papa", un ressortissant nigérian qui serait d'ailleurs son ancien locataire. Présenté devant le parquet de Libreville, tout ce beau monde a été placé sous mandat de dépôt.

## Faux et usage de faux

## Il voyage avec une pièce d'identité de son défunt grand-frère

AEE

Libreville/Gabon

Camerounais de 26 ans, Souleyman Njoya a été interpellé au poste de contrôle d'Antarès, à sa descente du bateau qui le ramenait de Port-Gentil, avec un récépissé de carte de séjour appartenant à son défunt grand-frère. Il espérait ainsi tromper la vigilance des policiers, pour tenter sa chance à Libreville.

Souleyman Njoya s'est dernièrement fait épingle à sa descente du bateau, au port d'Antares d'Owendo. En provenance de Port-Gentil, ce Camerounais de 26 ans, arrivé clandestinement au Gabon il y a neuf mois, a eu l'ingénieuse idée de récupérer le récépissé de la carte de séjour de son grand-frère, récemment décédé. Cela n'a pas été bien difficile pour lui, car vivant aux côtés du défunt depuis qu'il a foulé le sol gabonais. Muni du document subti-

lisé, Souleyman embarque à bord d'un bateau pour rallier Libreville.

Selon le mis en cause, qui semble déjà regretter son acte, il a cru bon se servir de ce récépissé, juste pour rejoindre Libreville. En effet, depuis son arrivée au Gabon, il séjourne clandestinement à Port-Gentil où, dit-il, il broie du noir depuis la mort de son grand-frère. Ne pouvant plus supporter d'endurer le supplice, Souleyman Njoya décide alors de tenter l'aventure dans la capitale,

espérant y trouver des compatriotes camerounais et, de fil en aiguille, pourquoi pas, se refaire une petite santé financière. Il n'a cependant aucun document administratif lui permettant de voyager en toute sécurité. D'où cette tentative d'user du faux. Malheureusement pour lui, il sera démasqué par les éléments de la police. Il devrait être présenté aujourd'hui devant le parquet de Libreville, pour répondre de ses faits et gestes.

